



Communiqué de presse Ademat-h :

## Soins palliatifs au CH de Remiremont : Bravo ! ...mais

Ça y est le ruban est coupé !

### Petit rappel historique :

La création d'une unité d'hospitalisation de soins palliatifs à Remiremont à été rendue publique quelques jours avant la manifestation organisée le dimanche 13 octobre 2024 par Ademat-H contre le Projet Médico Soignant Partagé -PMSP ) en phase avec le Conseil de Surveillance qui avait voté contre.

**Preuve que l'obstination de la population et de ses élus à refuser le démantèlement de cet hôpital peut être entendue.**

Mais cette création de service nouveau, qui à priori s'est faite par redéploiement, **ne saurait cacher la réalité d'une détérioration constante de notre hôpital public,** comme tous ceux de France d'ailleurs.

Nous ne citerons que trois exemples, chacun le vivant au quotidien pour lui-même ou ses proches ;

- La très discrète **fermeture de la pédiatrie le we**, pudiquement appelée réorganisation en « Hospitalisation De Semaine » - HDS) à compter du 1 juin 2026
- **Les urgences toujours fermées la nuit** depuis 1 janvier 2024 soit **903 jours** au 22 juin 2026.
- **La suppression de l'ensemble des 18 lits du SMR (Service Médical de Réadaptation ex S.S.R.- Service de Soins de Suite et de Réadaptation) à l'automne 2026 à l'Hôpital du Thillot (C2HVM). L'autorisation de fonctionnement venait d'être renouvelée !**

**Nous voulons un Hôpital pour vivre !**

Ademat-H appelle donc la population et ses élus à poursuivre les mobilisations :

- Objectif « Remiremont- Hôpital de plein exercice pour la montagne et ses habitants », bassin de population de 120 000 habitants avec le nord haute Saône, en prenant appui sur la loi montagne.
- Respect des principes de base de la Sécurité Sociale et notamment exiger de nouvelle recette pour le PLFSS 2027 (Projet de Loi de Financement de la Séc. Soc.)
- Former plus de médecins et de professionnelles de santé
- Mettre fin à la distorsion de concurrence entre praticiens hospitaliers et libéraux en termes de rémunération et condition de travail

**N'Hésitez pas à nous rejoindre : [www.ademat.org](http://www.ademat.org) rubrique adhésion**

Remiremont le 22 juin 2026